FICHE DESCRIPTIVE

1 C'est quoi ?



La fiche descriptive (FD) répond à un **triple objectif** :

- **Légal** : en Fédération Wallonie-Bruxelles, la FD est le document officiel décrivant toute unité d'enseignement (UE) du programme de cours. Elle répond aux prescrits légaux imposés par le décret paysage (article 77) ainsi qu'aux règles institutionnelles (RGEE), tant dans son contenu que dans le processus de validation.
- **Pédagogique** : elle constitue la base du contrat pédagogique (plan de cours) que l'enseignant·e présente aux étudiant·es lors de son premier cours et qui est généralement repris sur le moodle de l'UE. Il est impératif que le contrat pédagogique présenté au cours soit cohérent avec les informations reprises dans la FD - qui a une valeur légale - et complété par des aspects organisationnels et d'orientation pédagogique.
- **Programmatique** : elle permet au responsable de programme et à la commission de programme de gérer collégialement la qualité des programmes.

FICHE DESCRIPTIVE (PUBLIQUE, SUR LE SITE WEB UCLOUVAIN)

Les FD sont publiées dans la description des programmes détaillés, via le catalogue de formation*

Sous la responsabilité de la COMMISSION DE PROGRAMME

Informations obligatoires, encodées par la faculté, l'année académique précédente, après validation par la COMMISSION DE PROGRAMME, la faculté et QOPA**.

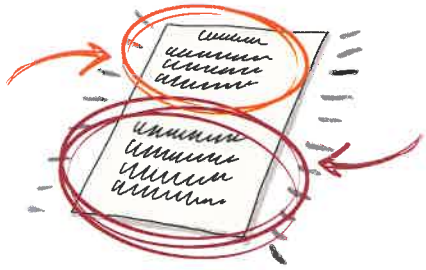

Sous la responsabilité de l'ENSEIGNANT·E

Informations obligatoires rédigées et encodées par l'ENSEIGNANT·E via son bureau virtuel, avant la rentrée académique.

* Pour consulter les fiches descriptives : https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations
** QOPA : Service d'appui à la Qualité de l'Offre des Programmes Académiques - https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/administrations/adef/qopa

En commission de programme :
référence de base pour discuter entre collègues des cours et assurer la cohérence globale du programme.



Lors de la dernière modification de programme, nous avons pris du temps pour discuter, entre enseignant·es des UE d'une même filière (option), de la rubrique « thèmes abordés » afin d'assurer la présence des concepts incontournables dans les UE de la filière et pour éviter les redondances inutiles...



2 FICHE DE
pour quel

[...] j'ai pris conscience de l'importance de rédiger ces rubriques avec une attention toute particulière pour la case « Modes d'évaluation des acquis des étudiant·es », cette fiche étant considérée comme document de référence pour l'institution en cas de recours.



Pour l'enseignant·e de l'UE :
référence de base pour concevoir une UE.

Lorsque j'étais nouvel·le enseignant·e, la fiche descriptive m'a permis de postuler en connaissance de cause. Ensuite, une fois que l'UE m'a été attribuée, elle a constitué un outil qui m'a guidé dans la conception de mon cours.



Que mon cours soit donné en Q1 ou Q2, la fiche descriptive doit impérativement être complétée avant le début de l'année académique. Il est impossible de la modifier par la suite.



Pour des interviews, vidéos d'é

SCRIPTIVE :
s usages ?

J'ai consulté avec attention l'ensemble des fiches descriptives de cours pour constituer mon programme et réaliser mon choix de cours à option.

Pour l'étudiant·e :
référence de base, indispensable, pour construire son parcours de formation (choix cours à option, filière...).





Je suis un·e étudiant·e intéressé·e par les enjeux de société dont le développement durable et la transition. J'espère trouver ce type d'information dans la fiche web de présentation des cours.

Je suis un·e étudiant·e international·e. Ce qui m'importe c'est que la mention « anglais » dans la rubrique « langue d'enseignement » m'assure que les cours seront effectivement donnés en anglais et que les supports de cours et les ressources seront disponibles en anglais.



En tant qu'étudiant·e « passerelle », les fiches descriptives m'ont été indispensables pour confirmer mon choix d'étude et préparer mon dossier d'admission.

Je suis un·e étudiant·e Erasmus IN, la seule source d'informations dont je disposais pour construire mon programme avant d'arriver était la fiche descriptive. Sans cette FD, cela aurait été impossible...





Pour les autres enseignant·es :
référence de base pour concevoir une UE en articulation avec les autres cours du programme.

J'ai conçu mon cours sur la base de sa fiche descriptive, mais aussi des autres cours de la filière afin d'assurer une articulation entre les UE. J'ai pris contact avec les enseignant·es des UE pour lesquelles mon cours est un prérequis et j'ai également précisé dans la FD les liens entre mon cours et les autres cours du programme.

udiant·es et d'enseignant·es.

3 Les rubriques à compléter par l'enseignant·e

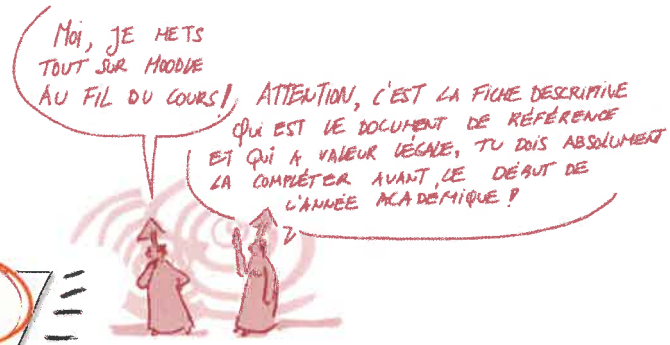

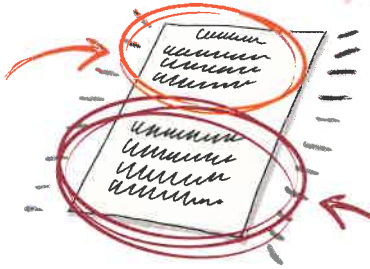

Sous la responsabilité de la COMMISSION DE PROGRAMME

- Identification et intitulé du cours
- Volume horaire (Vol1-Vol2) – quadrimestre
- Nombre de crédits
- Langue d'enseignement
- Enseignant·es
- Thèmes abordés
- Contribution aux acquis d'apprentissage (AA) du programme
- AA spécifiques du cours
- Prérequis
- Modalités imposées par la faculté
- Faculté en charge de l'UE

Sur cette base, l'ENSEIGNANT·E rédige les rubriques sous sa responsabilité

Sous la responsabilité de l'ENSEIGNANT·E

- Contenus
- Méthodes d'enseignement
- Modes d'évaluation des acquis (dont la méthode d'agrégation de la note)
- Bibliographie
- Ressources en ligne
- Supports de cours
- Autres informations

La commission gère le programme tant d'un point de vue opérationnel que stratégique et le fait évoluer, notamment à travers les FD, en tenant compte des informations à sa disposition : les perceptions des enseignant·es, les avis des étudiant·es et alumni, les ressources...

- **La FD doit être remplie avant le début de l'année académique.**
- **Les modes d'évaluation des acquis ne peuvent pas être changés en cours d'année académique.**

POUR VOUS AIDER À RÉDIGER LA FD

- Rubrique « Modes d'évaluation des acquis des étudiant·es »
- Informations décrétales et RGEE
- Manuel d'encodage

UCLouvain

LOUVAIN LEARNING LAB